

Compte-Rendu - réunion de Quartier Vieux Prades-Entrée Nord –3 Juin 2023

Rédacteur : Sébastien GRANGIER

Elus présents : Florence Brau, Maire- Frédéric Fesquet, Adjoint à la démocratie locale et à la tranquillité publique- Sébastien Grangier, Elu référent du quartier

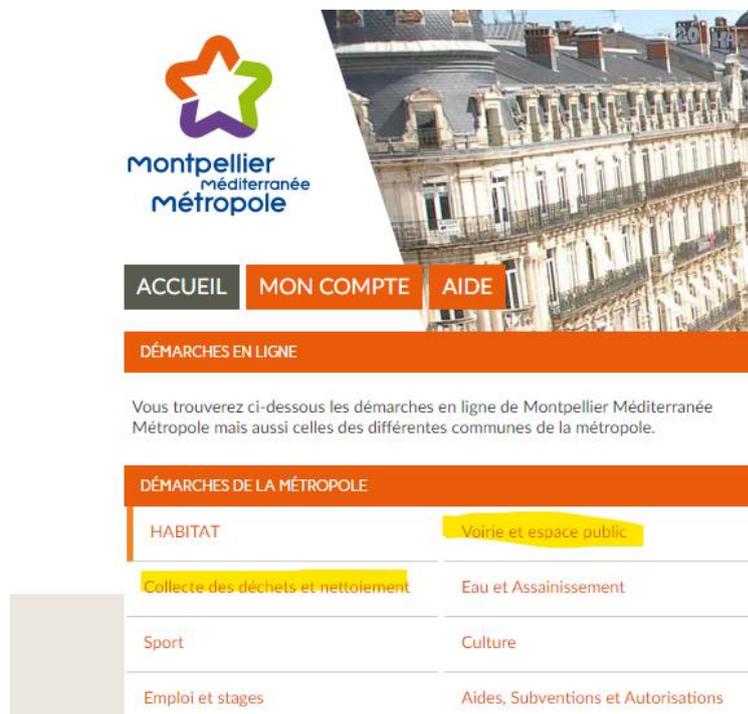
Début de la réunion 11H00- Fin de la réunion : 12H35

En présence de l'Adjoint de la Chef de brigade de Gendarmerie de Clapiers pour les 15 premières minutes et environ 30 habitants du quartier.

Il est rappelé en début de séance que chaque habitant peut signaler un problème de voirie, de collecte déchets à la métropole

1- via un système de E-ticket :

<https://compte-usager.montpellier3m.fr/>



The screenshot shows the Montpellier Méditerranée Métropole website. At the top left is the logo, a colorful star with the text 'Montpellier Méditerranée Métropole'. To the right is a photograph of a row of historic buildings. Below the logo are three navigation buttons: 'ACCUEIL', 'MON COMPTE', and 'AIDE'. A prominent orange banner reads 'DÉMARCHES EN LIGNE'. Below this, a text block states: 'Vous trouverez ci-dessous les démarches en ligne de Montpellier Méditerranée Métropole mais aussi celles des différentes communes de la métropole.' Another orange banner reads 'DÉMARCHES DE LA MÉTROPOLE'. Below it is a table of services:

HABITAT	Voirie et espace public
Collecte des déchets et nettoyage	Eau et Assainissement
Sport	Culture
Emploi et stages	Aides, Subventions et Autorisations

2- à l'accueil de la Mairie de Prades-le-Lez, auprès de l'agente en charge de la Métropole, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Sécurité Routière et Tranquillité Publique :

- Des vols de pots catalytiques et des fracturations de portières signalées sur le parking du Vieux Prades.

L'adjoint de la brigade de Gendarmerie répond que les vols de pots d'échappements sont un phénomène national.

Les élus soulignent la nécessité impérieuse de porter plainte auprès de la gendarmerie et de ne pas hésiter à appeler le 17 en cas d'observation d'actions suspectes.

- Une vitesse excessive est dénoncée sur la RM17 à l'entrée nord=> un radar pédagogique est en commande par la municipalité.
- La municipalité et les riverains demandent des contrôles routiers de la vitesse à la gendarmerie, qui en prend bonne note et s'engage à intervenir.
- Une vitesse importante est aussi rapportée Rue de Sauvielle et Rue Roucayrol. La municipalité doit étudier comment pacifier ces voies.
- Un aménagement de l'entrée Nord est également prévu à moyen terme sur 3 points (au niveau du rond-point dit « Ovalie optique », Chemin de St Vincent, Rue de Garaste). Le but est de réduire la vitesse, de sécuriser les traversées des piétons et d'assurer une meilleure circulation des vélos vers la piste cyclable de l'allée des Platanes. Une première réunion a eu lieu entre les services de la métropole, les riverains membres du groupe de travail du conseil participatif concerné et des élus. Une seconde réunion ouverte à l'assemblée des riverains sera organisée, pour concertation, dès que le projet se précisera (temporalité, financements...)

Aménagements et Stationnements :

- Problème de visibilité au carrefour Rue de Sauvielle et Rue Roucayrol :

Point relevé par la commission d'accessibilité.

M Grangier relance les actions à prendre avec les Services Techniques et la Métropole (pose de plots éventuels pour empêcher le stationnement et interdiction au propriétaire en face du croisement de se garer devant son garage pour cause de gêne de croisement des véhicules et de manœuvre à cet endroit).

- Recensement des places PMR (personnes à mobilité réduite) autour des commerces : besoin d'une place supplémentaire rapidement (l'actuelle n'est en outre pas aux normes).
- Nécessité de marquer l'interdiction de stationner sur l'embranchement de l'impasse St Jacques.
- Placette du Vieux Prades : des voitures sont garées en permanence. La municipalité demande à la police municipale (PM) d'être vigilante sur ce point (une tolérance de stationnement pour déchargement est prévue pour les riverains de la placette). Idem pour vigilance PM la Rue du Four avec un stationnement intempestif lié aux commerces.

Une demande de faire un lieu de vie de cette placette : banc, Permis de végétaliser...

Également demande de mieux valoriser le patrimoine historique du « carré médiéval ». La municipalité s'empare de la demande et reste ouverte aux propositions des riverains sur ces questions.

- Absence de trottoir sur l'entrée Nord RM17 :

Un vaste projet à horizon 2026 est en cours d'étude avec une bande de circulation en cheminement doux-isolée de la chaussée qui sera réduite fortement pour réduire la vitesse excessive.

- Demande à la municipalité/Métropole de revoir le busage sur les 100 mètres après le magasin Ovalie Optique vers le nord. Un curage des fossés vers l'entrée Nord est aussi demandé.
- Demande de curage de fossé le long de l'allée des Platanes et nettoyage plus en profondeur des feuilles et branches qui tombent après chaque fortes pluies et coup de vents.
- Demande de réfection de l'enrobé Impasse du Ru.
- De gros travaux non prévus dans les budgets pluri-annuels mais la municipalité va faire étudier la gestion des racines de l'arbre central par l'architecte-paysagiste conseil de la commune. => **demande d'ores et déjà effectuée auprès des services de la mairie pour organisation**

Gestion des Déchets

- Mise en place du nouveau ramassage des déchets à compter du 5 Juin expliqué à l'audience présente. Certaines personnes n'avaient pas reçu le dépliant de la métropole dans leur boîte aux lettres. Des services supplémentaires sont prévus (nettoyage des cuves enterrées et autour des Points de collecte du verre....)

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

Saisir son adresse pour connaître le ramassage de son habitation.

Prise de rendez-vous individuelle pour l'enlèvement des encombrants : 04-34-81-90-10

- Présentation des composteurs collectifs faite par Vincent Freycon (Elu volontaire sur le point de collecte Jacques Brel). Le compost fabriqué est redistribué aux contributeurs.

Les habitants intéressés doivent faire la demande de seau et l'inscription au compostage collectif à l'accueil de la mairie. En cas de demande importante sur le secteur un composteur spécifique pour le Vieux Prades pourra être envisagé.

Il est toujours possible d'obtenir un composteur individuel à positionner dans son jardin auprès de la métropole.

<https://www.montpellier3m.fr/biodechets#:~:text=Bac%20accessible%20en%20r%C3%A9sidence%20%3A%20si,31%20communes%20de%20la%20M%C3%A9tropole>

- La municipalité informe du prochain achat d'un broyeur de végétaux. Les modalités de son utilisation pour les particuliers reste à définir.
- Malgré les évolutions de nettoyage annoncée, une demande de vérification de l'étanchéité des cuves enterrées est faite par une habitante du Vieux Prades.

Le point sera remonté lors de la prochaine réunion mensuelle Pôle Vallée du Lez de la métropole

Points Divers

- Ecart de plaques d'évacuation des eaux pluviales dangereux signalé Sorte Parking vers Rue de la Rivière=> **E-services fait, référence de suivi : RGMRDYNZ**
- Foyer Rural : une riveraine signale un non respect des horaires et de la limite sonore de la salle. La municipalité renforcera le message auprès des organismes louant le foyer pour des manifestations festives. Si aucune amélioration est signalée la location nocturne pour des manifestations festives pourrait être interdites. La municipalité demande aux riverains de remonter ce type de problème dès lors qu'ils surviennent auprès de la mairie et de l' élu référent de quartier.
- Trottoir le long de la descente vers Parking Centre ancien gêné par du lierre et des branches de figuier=> **Le locataire de l'emplacement a d'ores et déjà effectué l'élagage nécessaire.**
- Des plaques d'égout signalées comme très bruyantes le long de l'allée des Platanes=> Le point sera remonté lors de la prochaine réunion mensuelle Pôle Vallée du Lez de la métropole. Une demande de pose de caoutchouc absorbant le bruit sera faite.
- Faire confirmer à la métropole que les platanes de la rue Roucayrol ne sont pas porteurs de champignons.
- Demande d'aménagement d'un petit coin face à l'office notarial (demande reçue par email juste après la réunion).

Demande de faire la prochaine réunion de quartier au niveau de l'entrée Nord acceptée par l'ensemble des participants.

NB : Légende les éléments déjà en cours de traitement ou traités apparaissent en vert.